

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le dix du mois de janvier à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois de janvier 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Patricia GRANET-BRUNELLO

Année 2017**Séance du 10 janvier 2017****N° 02****Objet : Détermination du nombre de vice-présidents****Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Jean Pierre, AILLAUD Sylvie, AURRIC Bernadette, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BALIQUE François, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, CORTES Guy (représente PIERRISNARD Jacqueline), COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, GUICHARD Laurence, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, SERRA Victor, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NEBES Sandrine, NICOLosi Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SEVENIER Jean, SFRECOLA Alain, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Marine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danielle, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Étaient représentés

DOMENGE Eliane par VOLLAIRE Nadine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
THONNATTE Lionel par DE VALCKENAERE Gilles

Est nommée secrétaire de séance : GUICHARD Laurence

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-294-002, en date du 21 octobre 2016, portant création au 1er janvier 2017 de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération par fusion des communautés de communes (CC) suivantes : CC Asse-Bléone-Verdon, CC Duyes et Bléone, CC Haute-Bléone, CC Moyenne-Durance et CC Pays de Seyne;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze. ²⁰¹⁷⁻⁰⁰⁴

DECIDE

De fixer le nombre de vice-présidents à QUINZE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
La présidente

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le : **11 JAN. 2017**
reçu à la Communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglomération et publié le **11 JAN. 2017**
certifié exécutoire
la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

